

MAIRIE DE MAIGNELAY-MONTIGNY

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 FEVRIER 2018

Sous la présidence de Monsieur Denis FLOUR, Maire

Etaient présents :

M. Gilles LEGUEN, Mme MARCHAND Marie-Jeanne, M. CZEPCZYNSKI Jean-Pierre, Mme BROWET Joëlle, Mmes CENSIER Christine, BODIN Evelyne et MATS Anik, Mme PRUVOST Gisèle, MM. CARPENTIER Didier et PETIT Jean-Luc, Mmes MOKRI Djamilia et BOMOU Carine, MM. DELIGNY Frédéric et NAVARRO Julien, M. Jacques LOISEL et DECEUNINCK Philippe, Mme FONTAINE Anne-Sophie et M. ADDA ALI Camal.

Absents :

M. VAUCHELLE Patrick qui avait donné pouvoir à Mme BOMOU Carine, M. RISO Marcel, M. DEVAUX Sébastien qui avait donné pouvoir à M. ADDA ALI Camal et Mme COURSEAUX Estelle qui avait donné pouvoir à M. DELIGNY Frédéric.

Secrétaire :

Mme BOMOU Carine

Les jeunes de la commune qui ont obtenu leurs diplômes avec la mention « Très bien » ont été honorés par le Conseil Municipal. Ils se sont vus remettre un chèque de 150 €. Cela concerne, pour le brevet des collèges, Stanislas BURNY, Solène CARLIER, Lucas CHAVES, Aissata DAHO, Romane DELICQUE, Célia GOYVAERTS,, Elvin HENIQUET, Dona-Paula HONVOU, Malicya JEAN-BAPTISTE, Chloé LEFEBVRE, Elodie PILLON, Mylène SOUSA, Alexis VAURY et pour le baccalauréat, Maxence CHIVOT. Un jeune maignemontois, Alexis VAUCHELLE, ayant été sélectionné pour effectuer une année d'études en Allemagne s'est vu également remettre un chèque de ce même montant.

Exercice 2017 – Comptes administratifs et comptes de gestion des services de l'eau et de l'assainissement

Les compétences de l'eau et de l'assainissement ayant été transférées à la Communauté de Communes du Plateau Picard au 1^{er} janvier 2018, les derniers comptes administratifs des services ont été adoptés à l'unanimité et se présentent de la manière suivante :

Service de l'eau

	Investissement	Exploitation
Dépenses	51 693,97 €	16 143,84 €
Recettes	115 626,00 €	15 794,75 €
Résultat	63 932,03 €	-349,09 €

Service de l'assainissement

	Investissement	Exploitation
Dépenses	150 489,55 €	66 997,88 €
Recettes	161 372,00 €	182 542,33 €
Résultat	10 882,45 €	115 544,45 €

Les comptes de gestion établis par le Receveur Municipal mentionnant des résultats identiques ont également été entérinés à l'unanimité.

Demande de subvention au titre de la DETR – Rénovation et mise aux normes de bâtiments publics

Le Conseil Municipal a décidé de solliciter l'aide de l'Etat pour la réalisation des travaux de rénovation et de mise aux normes de la mairie et la salle communale Marcel Ville d'un montant de 170 902,77 € HT. La commune pourrait bénéficier d'une subvention au taux de 40 %.

Ouverture de crédits en investissement par anticipation sur le budget 2018

Vu la possibilité de commencer les investissements avant le vote du budget primitif de l'exercice en cours sur autorisation expresse du Conseil Municipal et dans la limite de 25 % des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent au titre des dépenses réelles d'investissement, il a été décidé d'effectuer les opérations suivantes qui seront reprises au budget primitif de l'année 2018 :

Budget communal

10004/21534 – Amélioration réseau élect. Eclairage public	54 000 €
10/21318 – Rénovation des tribunes stade Georges Normand	26 000 €
10005/2151 – Amélioration voirie – trottoirs	86 000 €
ONA/21568 – Autre matériel et outillage d'incendie	800 €
OPFI/16878 – Autres dettes	3 300 €

Création d'un syndicat mixte de l'Oise Plateau Picard – Adoption des statuts et du périmètre

Le projet de statuts de ce syndicat mixte (SMOPP) a été adopté à l'unanimité ainsi que son périmètre. Il aura pour compétence notamment l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi, l'animation et la révision du Schéma de Cohérence Territorial, d'un Plan Climat Air Energie Territorial et la mise en place d'une plate-forme de l'efficacité énergétique. Il est composé des communautés de communes de l'Oise Picarde et du Plateau Picard.

Personnel – Règlement intérieur – Modification du tableau des effectifs

Le projet de règlement intérieur qui a été soumis aux instances paritaires a reçu l'approbation unanime du Conseil Municipal. Le tableau des effectifs a également été mis à jour afin de permettre l'avancement de carrières d'agents.

Fixation du tarif du camp des adolescents du mois de Juillet

Il a été décidé d'organiser un camp pour les adolescents à ORGELET (Jura) à la base de loisirs située sur le bord du lac de VOUGLAN du 9 au 20 juillet 2018 avec activités (escalade, stand-up paddle, VTT, parcours aventure, spéléologie, via ferrata et canyoning) et transport en autocar.

L'hébergement se fera sous tentes. 24 participants pourront être accueillis. Les tarifs ci-après ont été entérinés :

Inférieur à 11 000 €	11 001 € à 21 000 €	21 001 € à 31 000 €	31 001 € à 41 000 €	Supérieur à 41 001 €	Extérieur au Syndicat Scolaire
195 €	235 €	265 €	300 €	350 €	700 €

Fait à Maignelay-Montigny, le 20 février 2018

Le Maire,
Denis FLOUR